

## Appel de cotisation année civile 2009

Nom de L'association :

Adresse :

Web :

Email :

Année de création :

Sport(s) :

Votre Bureau	Nom	Prénom	email
Président			
Secrétaire			
Trésorier			

### Grille de Cotisation 2009 adoptée par le CoFed du 17/12/2007 :

	Tarif
Tranche 1 : Effectif 03 à 05 membres	10,00 €
Tranche 2 : Effectif 06 à 10 membres	20,00 €
Tranche 3 : Effectif 11 à 15 membres	30,00 €
Tranche 4 : Effectif 16 à 25 membres	50,00 €
Tranche 5 : Effectif 26 à 35 membres	70,00 €
Tranche 6 : Effectif 36 à 50 membres	100,00 €
Tranche 7 : Effectif 51 à 75 membres	150,00 €
Tranche 8 : Effectif 76 à 100 membres	200,00 €
Tranche 9 : Effectif 101 à 150 membres	250,00 €
Tranche 10 : Effectif + de 151 membres	300,00 €

Votre association déclare un nombre de \_\_\_\_\_ membres (Femmes \_\_\_\_ Hommes \_\_\_\_)  
(L'effectif retenu est le plus grand nombre d'adhérents atteint au cours de l'année civile 2007)

Le montant de votre cotisation est de \_\_\_\_\_ euros

Cette cotisation est payable par chèque à l'ordre de la FSGL à envoyer à l'adresse du Trésorier :  
BATTIE Pascal 30 rue du Cardinal Lemoine 75005 PARIS ou par Virement à : FSGL - SOCIETE  
GENERALE PARIS MARAIS - IBAN FR76 30003 03070 00050841568 10

Afin de faciliter le traitement de votre adhésion, nous vous demandons de bien vouloir nous  
informer de votre paiement par retour de ce document dument complété par courrier ou  
par courriel à [tresorerie@fsgl.org](mailto:tresorerie@fsgl.org)

Vous recevrez en retour une facture justifiant de votre adhésion et de votre paiement.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations et nous vous  
attendons aux prochaines réunions CoFed.

Fait à Paris, le 14 Avril 2009

Bruno Aussenac  
Président

Pascal BATTIE  
Trésorier